

Assemblée générale Terres du Sud – 2007

Communiqué de presse

L'assemblée générale de Terres du Sud s'est tenue à Pont du Casse, vendredi 14 décembre 2007.

Dominique Cechia, Directeur Général du groupe Terres du Sud, a annoncé un chiffre d'affaires consolidé de 356 millions d'euros et un résultat consolidé de 3,2 millions €.

Il a ensuite fait le point sur le plan directeur initié dans les années précédentes : les adhérents, l'optimisation de fonctionnement, les investissements de productions.

Concernant le 1er axe, **les adhérents**, Dominique Cechia a rappelé les sommes reversées au titre de l'exercice clos : 1 934 000 euros qui ont consisté en des remises sur approvisionnement, doublées sur décision du conseil d'administration, ainsi qu'une prime complémentaire en céréales. Il a annoncé la décision du conseil d'administration de reverser, sur la campagne 2007, et au regard de la commercialisation en cours, un premier complément de prix sur le blé de 30 €/T et sur le colza de 40 €/T.

Concernant le maïs dont la commercialisation est en cours, l'essentiel reste faire avec des rendements/hectare corrects, et un acompte que l'on peut considérer satisfaisant.

En production animale, le groupe a joué pleinement son rôle en absorbant les à-coups violents des matières premières, tout en essayant de répercuter les hausses vers la distribution.

Sur le 2ème axe, **l'optimisation de fonctionnement**, Dominique Cechia rappelle que les chantiers logistiques et collecte de céréales, annoncés l'année dernière sont en cours et aboutiront durant les prochains mois. Ainsi, des synergies seront dégagées entre Terres du Sud et ses filiales, et donc, à terme, des gains de productivité.

Il précise que d'autres optimisations sont en cours de réflexion avec des coopératives partenaires et de nouveaux schémas de fonctionnement pourraient voir le jour dans les mois futurs.

Les investissements, le 3ème axe du plan directeur ont été exposés en trois parties : **tout d'abord, en productions végétales** : Afin de prendre en compte les volatilités du marché mondial et de pallier les possibilités d'absence de commercialisation à certaines périodes de l'année, le conseil a décidé la construction de nouvelles capacités de stockage de 30.000 tonnes sur le département du Lot et Garonne.

Ensuite, en productions animales :

La construction du nouvel abattoir de canards gras à Périgueux, débutera, comme prévu en février, pour être opérationnel en novembre 2008. Ce nouvel outil aura une capacité initiale d'abattage de 500.000 canards l'an.

En élevage de poulets, le démarrage de la Société Sud Production, en partenariat avec les éleveurs et accoueurs est prometteur. Quatre bâtiments de 750 M² sont opérationnels à ce jour, 8 en cours de construction et 4 en projet. L'ensemble de ces bâtiments produiront 30.000 poulets standard par semaine.

En poulets label, il est à noter également des besoins importants en rénovations et constructions de bâtiments, pour un objectif de 44 000 m².

A Bergerac, notre abattoir Blason d'Or est en cours d'optimisation industrielle et sa capacité d'abattage évoluera dès janvier 2008 pour atteindre 150.000 poulets/semaine.

Quant à l'usine d'aliments à Sainte Livrade, celle-ci est arrivée à saturation de fabrication, à 140.000 T.

Terres du Sud est en cours de recherche de solutions (construction, partenariat) afin d'accompagner ces développements avicoles et de canards gras.

Enfin, pour l'activité distribution :

Dès cette année, les points de vente de Monflanquin, Castillonès et Duras reçoivent des investissements de rénovation et d'agrandissement. Ces sites passeront sous l'enseigne Gamm Vert.

Une mention particulière pour Monflanquin qui intégrera le magasin de la Cave des 7 Monts, ainsi qu'un nouveau concept sur la mise en valeur des produits de nos terroirs.

Ces investissements seront opérationnels en février/mars 2008.

Dominique Cechia précise que l'ensemble des investissements s'inscrit résolument dans le temps, dans nos campagnes, afin de pérenniser nos activités et donc le tissu rural, indispensable à l'équilibre de nos régions.

Il a terminé en rappelant que les atouts de la coopération sont le meilleur gage de garantie pour le citoyen consommateur, à l'heure où la société civile et le monde agricole semblent se découvrir, ou se redécouvrir.

A travers ses filières, maîtrisées et sécurisées, la coopération doit faire valoir ses avantages, en réponse à certaines contradictions telles que la spéculation contre le développement durable et le Grenelle de l'environnement contre le chacun pour soi.

Claude Baldi, Président de Terres du Sud, a rappelé l'extrême volatilité des cours des céréales et ses conséquences sur les filières. Il note que, à travers ces fortes hausses, le marché adresse un message très fort : pour satisfaire la demande, il faudra produire plus. La demande sociétale, quant à elle, concerne le respect des équilibres environnementaux.

Claude Baldi précise que nous n'avons pas attendu les débats fortement médiatisés de ces dernières semaines pour nous en préoccuper. En effet, dans le domaine environnemental, Terres du Sud s'est inscrite dans cette démarche depuis plus de 10 ans ! La baisse des utilisations d'engrais et de pesticides entreprise de longue date est la meilleure preuve de notre capacité à produire plus et mieux à la fois !

Claude Baldi a émis ensuite le souhait que le conseil technique spécialisé aux agriculteurs reste le domaine de la distribution. Il s'agit pour lui d'une mission fondamentale de la distribution et, de plus, notre organisation nous permet une parfaite connaissance des solutions techniques existantes et des attentes des filières et des marchés. C'est donc la meilleure garantie de traçabilité et de responsabilité en termes de développement durable.

Pour ce qui concerne les biocarburants, Claude Baldi a rappelé l'engagement de Terres du Sud, depuis les années 90, dans la filière biodiesel et la participation à l'usine de Lacq, à travers OCEOL, pour la fabrication d'éthanol à partir de maïs.

Après avoir noté que Terres du Sud se situe en veille technologique sur les nouvelles pistes de la chimie verte et des biocombustibles, Claude Baldi a souligné qu'en matière d'utilisation de la ressource en eau, l'amélioration des pratiques agricoles et l'engagement des agriculteurs en permettent l'optimisation.

Il a par conséquent pris position pour l'encouragement d'une politique de lac collinaire et a déploré le retard pris dans la construction du lac de Charlas qui permettrait de stocker les eaux de pluie, l'hiver.

Au terme de l'assemblée générale de Terres du Sud, Jean Pierre Tillon, Directeur Scientifique à l'Union Coopérative INVIVO a présenté ses différents arguments et ses réflexions sur le thème du développement durable.

Son intervention a été suivie de celle de Jean Dionis du Séjour, Député du Lot et Garonne, puis Lionel Beffre Préfet du Lot et Garonne a prononcé la conclusion de l'Assemblée Générale.

Le conseil d'administration qui a suivi a réélu Claude Baldi comme Président de Terres du Sud.



Claude Baldi



Dominique Cechia



Jean Dionis du Séjour, Député du Lot et Garonne



Lionel Beffre, Préfet du Lot et Garonne